



**SECOURS SUD
FRIBOURGEOIS**
GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

DOCUMENTATION

ASSEMBLEE DES DELEGUE-E-S

Mercredi 1^{er} avril 2026 à 19h00

Café de l'Union, route d'Oron 40 à 1697 La Joux





**SECOURS SUD
FRIBOURGEOIS**
GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

Aux délégué-e-s des communes des districts
de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse

Aux membres du Comité de direction

Châtel-St-Denis, le 20 mars 2026

ASSEMBLEE DES DELEGUE-E-S CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée des délégué-e-s de l'Association des Secours Sud Fribourgeois

**le mercredi 1^{er} avril 2026, à 19h00,
Café de l'Union, rte d'Oron 40, 1697 La Joux**

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constitution de l'assemblée et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée du 8 octobre 2025
3. Rapport de gestion 2025
4. Comptes 2025
 - a) compte de résultats
 - b) compte des investissements
 - c) bilan
 - d) rapport de la commission financière
 - e) approbation
5. Crédit d'investissement pour le renouvellement du logiciel Logobject (FIP)
 - a) présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) discussion
 - d) approbation
6. Divers

Afin de simplifier la préparation et le déroulement de l'assemblée, les délégué-e-s ou les communes sont invité-e-s à communiquer leurs questions par courriel à l'adresse communication@secours-sud.ch, d'ici le **mercredi 25 mars 2026**.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Secours Sud Fribourgeois



François Genoud
Préfet du district de la Veveyse
Président du Comité de direction



Florian Dubail
Administrateur

Copies, pour invitation

- MM. les Préfets des districts de la Glâne et de la Gruyère, ainsi que Mme et MM. les lieutenant-e-s de Préfet-e-s
- Mmes et MM. les Député-e-s des districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse
- MM. les cadres de l'association
- Mmes et MM. les représentant-e-s de la presse



**Association Secours Sud Fribourgeois
Assemblée des délégué-e-s**

Mercredi 8 octobre 2025, à 19h00, à Bulle

Membres présents

Selon liste annexée

Secrétaire PV

Sophie Richard Audino, assistante de direction ASSF

1

Constitution de l'assemblée

M. François Genoud ouvre l'assemblée et salue les participants, les membres de l'association, ainsi que les invités et les représentants de la presse.

Ce jour, 43 communes sont représentées, pour un total de 198 voix. La majorité est ainsi fixée à 133 voix. Parmi celles qui sont excusées, on peut citer Hauteville et Massonnens. Quant à Châtel-St-Denis, Grangettes et Bas-Intyamou, elles sont absentes sans s'être excusées au préalable.

Chaque représentant-e des communes a reçu un carton indiquant le nombre de voix dévolu à sa commune.

M. François Genoud désigne les scrutateurs de l'assemblée, à savoir Mme Chantal Pythoud (Bulle), M. Daniel Frossard (Remaufens) et Mme Anne Oberson (Le Châtelard).

L'ordre du jour, ainsi que la documentation qui a été transmis aux délégué-e-s avant l'assemblée, est approuvé tel que proposé.

3

Procès-Verbal de l'Assemblée du 7 mai 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s du 7 mai 2025, à Villarimboud, a été transmis aux délégué-e-s avec les documents relatifs à cette séance. Celui-ci est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des communes présentes.

2

Mot du Président

Deux dossiers importants occupent particulièrement le Comité de direction, de même que le personnel des Secours Sud fribourgeois.

Tout d'abord, le projet de la nouvelle centrale ambulances se poursuit pour lequel une demande de crédit, rappelons-le, a été acceptée lors de l'assemblée des délégué-e-s le 7 mai 2025. A ce sujet, une mise à l'enquête a été publiée, sans opposition, et le dossier suit son cours selon calendrier que le Comité de direction s'était fixé. Il y a lieu d'être optimistes tout en espérant une nouvelle fois que les autorités compétentes sauront faire preuve de diligence à l'égard du traitement d'un dossier relevant de l'intérêt public.

Le second dossier concerne quant à lui le projet de l'ECAB "Casernes : vision 2030+" dont le lancement a été validé par la CDIS en automne 2024. Celui-ci aura pour but d'analyser différents éléments qui permettront à terme de déterminer une nouvelle carte opérationnelle en fonction des réalités du terrain. Pour cela, différentes mesures sont en cours telles que la pose de traceurs GPS sur les véhicules qui permettront d'étudier précisément les déplacements lors des interventions, etc. Cette étude pourrait ainsi influencer les constructions nouvelles notamment en ce qui concerne la détermination de leurs emplacements futurs. A ce sujet, il est à noter que l'ECAB a pour projet la réalisation d'un catalogue de caserne "type". Ces ouvrages seraient modifiables mais l'idée serait d'établir des standards en fonction des compagnies qu'elles abriteront. Enfin, toujours dans le cadre du projet de l'ECAB, les aspects financiers relatifs aux coûts assumés par les associations de communes seront abordés.

4	Budget de fonctionnement 2026
----------	--------------------------------------

a) Présentation partie Ambulances Sud

M. Florian Dubail présente le budget 2026 qui présente peu de différences avec celui de 2025. Le budget établi l'a été en se basant sur les deux derniers exercices ainsi que le budget 2025.

S'agissant des charges du personnel, notamment des annuités dès le 1^{er} janvier 2026, il sera tenu compte des décisions prises par les autorités cantonales en matière de politique salariale pour 2026.

En 2026, les prévisions en termes d'acquisition de matériel devraient être moins conséquentes, ce qui permettra quelques économies. A contrario, il a été budgété une augmentation des charges en lien avec l'entretien des véhicules. Une augmentation sensible des coûts relatifs à la maintenance des logiciels informatiques sera inéluctable, tout comme ceux liés à la garantie de la protection des données qui sera mise en place courant 2026.

Enfin, une nouvelle dépense a été inscrite au budget, à savoir les charges d'intérêts à raison de CHF 50'000.-- en lien avec les premiers acomptes qui seront versés pour la nouvelle centrale ambulances et qui nécessiteront le début d'un emprunt.

Les revenus seront pour ainsi dire identiques à ceux de 2025. La seule inconnue dans l'établissement du budget coïncide avec l'un des points de l'initiative "Urgences H24" qui prévoit la participation du canton aux frais d'interventions. En effet, la mise en application du versement des subsides déterminés en fonction des prises en charge des patients n'est pas encore connue. Selon une première projection, pour notre association, c'est un montant annuel d'environ CHF 700'000.-- dont les patients pourraient bénéficier.

Ainsi, la participation des communes pour 2026 est projetée à CHF 11.65 p/habitant, ce qui est moins qu'en 2025.

b) Présentation partie Bataillon Sud

M. Florian Dubail relève que peu de changements sont à apporter pour 2026. Les charges du personnel seront adaptées comme celles appliquées pour le Service des ambulances, soit en fonction des décisions étatiques qui seront prises.

Des montants plus conséquents ont été prévus pour le versement des soldes et les cours qui devront être suivis en 2026. Quant à l'amortissement des futures tenues, il n'a pas encore été réalisé dans sa totalité, ce qui sera fait entre 2026 et 2027. Enfin, s'agissant des missions volontaires, ce que l'on dépense est compensé par la facturation inhérente à ces missions, ce qui n'a aucune incidence sur le budget.

Ainsi, la participation des communes pour 2026 est projetée à CHF 13.63 p/habitant, ce qui est moins qu'en 2025.

Pour conclure, le coût par habitant du Bataillon Sud pour 2026 s'élèverait à CHF 52.73 contre les CHF 54.70 qui avait été porté au budget 2025.

c) rapport de la commission financière

M. Laurent Menoud, président de la commission, fait lecture des points essentiels de leur rapport. Celui-ci constate que le budget 2026 est le plus bas établi depuis la création de l'association en 2023 tout en soulignant qu'il sera évidemment amené à évoluer en raison des futurs investissements (cf. annexe).

Le préavis de la commission est positif et recommande d'approuver le budget qui est soumis aux communes membres.

d) Discussion

M. François Genoud ouvre la discussion au sujet du budget 2026.

La commune de Vulruz, M. Jean-Bernard Erni, aurait aimé des informations concernant le poste "Pertes sur débiteurs" s'agissant du Service des ambulances. M. Florian Dubail indique qu'il y a beaucoup de personnes prises en charge en ambulance qui ne s'acquittent pas de leur dû. Il concède que le montant est important. Il ajoute également que les subsides futurs versés par le canton dans le cadre de l'initiative "Urgences H24" ne prendront pas en compte les possibles impayés. Ce seront les factures émises qui seront prises en considération comme base de calcul.

La commune de La Verrerie, M. Marc Fahrni, a bien pris acte du fait que le versement des paliers salariaux seront faits en fonction des décisions cantonales. Il souhaite savoir s'il en sera de même concernant l'indexation des salaires. M. Florian Dubail lui confirme que la pratique sera la même que pour les indexations.

En outre, M. Marc Fahrni relève que c'est le deuxième budget de suite qui est établi en projetant une baisse du nombre d'interventions des ambulances et souhaite savoir ce qui explique cela. M. Francis Mirante, directeur du Service des ambulances, confirme cette baisse qui concerne environ 100 interventions annuelles, soit environ CHF 100'000.--. Ceci ne doit toutefois pas remettre en question le volume de la nouvelle centrale, ce que confirme M. François Genoud. En effet, il faut garder à l'esprit que l'évolution démographique prévue ces prochaines années notamment en Gruyère et dans les communes du sud de l'association aura inmanquablement des répercussions sur les deux services.

e) Approbation

La parole n'est plus sollicitée par l'assemblée.

Par conséquent, il est passé au vote.

Vote

OUI	:	198 voix
NON	:	0 voix
Abstention(s)	:	0 voix

Cet objet est adopté à l'unanimité.

5	Budget des investissements 2026
----------	----------------------------------------

a) Acquisition de deux ambulances équipées

M. Florian Dubail rappelle que de coutume, l'acquisition d'une nouvelle ambulance est portée au budget. Néanmoins, cette année, ce sont deux véhicules qui ont été portés en compte. En effet, chaque année lors de la votation du budget, le véhicule concerné est d'ores et déjà commandé car les commandes sont réalisées en automne. Désormais, nous serons en adéquation avec les chiffres du budget. Cette année, deux ambulances ont été livrées en même temps car l'une avait rencontré des retards dans sa livraison. Les autres véhicules déjà en service ont ainsi accumulés des kilomètres en plus, ce qui a engendré des frais de maintenance plus conséquents. Une ambulance a une durée de vie d'environ 6 ans et le roulement dans le parc des véhicules est donc à prévoir en conséquence. Quant à un brancard "Stryker", sa durée d'utilisation est d'environ 12 ans et peut donc être utilisé sur un cycle de deux ambulances.

b) Rapport de la commission financière

V

M. Laurent Menoud indique que le préavis de la commission est favorable (cf. annexe).

c) Discussion

La parole n'est pas sollicitée par l'assemblée.

d) Approbation

Par conséquent, il est passé au vote.

Vote

OUI	:	198 voix
NON	:	0 voix
Abstention(s)	:	0 voix

Le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité.

6	Présentation du plan financier 2026-2030
----------	-------------------------------------------------

M. Florian Dubail présente le plan financier mise à jour en fonction des investissements effectués au fur et à mesure des exercices. Selon les projections, le budget du Services des ambulances, à CHF 11.65 p/habitant pour 2026, s'élèverait à CHF 16.55 dans un délai de trois ans.

Quant au Bataillon, avec CHF 13.63 budgété pour 2026, cela pourrait se monter à CHF 25.-- dès le moment où les projets de construction ou d'acquisition de casernes seront effectifs. Il convient néanmoins de prendre ces chiffres avec prudence car il ne s'agit là que de projections, lesquelles devront être confirmées en fonction des investissements futurs qui seront décidés.

La parole n'est pas sollicitée s'agissant de ce point.

7	Modification des statuts de l'association
----------	--------------------------------------------------

a) présentation

M. François Genoud fait un bref préambule au sujet de ce point porté l'ordre du jour. Les documents transmis aux membres se présentent sous la forme d'une comparaison de chaque article avec leur modification éventuelle. Dans les faits, il n'y a pas de grand changement qui sera apporté aux statuts. Pour le plus important, on peut relever la composition du Comité de direction qui serait réduite, passant de quatre à trois membres par district, avec l'ajout d'un suppléant, par district également. La liste des critères d'exonération s'agissant de la perception de la taxe d'exemption a également été revue.

Si ces statuts venaient à être acceptés lors de cette assemblée, ils devraient ensuite être approuvés par les conseils législatifs des communes membres. Dans cette perspective, un message commun serait alors adressé aux communes en vue de la présentation desdits statuts. Il serait souhaitable que cette démarche puisse être réalisée encore en 2025, ce qui permettrait de disposer de ces nouveaux statuts pour la prochaine législature. M. François Genoud précise d'autre part que l'impact d'une modification du texte n'aurait pas énormément d'impact au niveau financier, si ce n'est concernant la taxe d'exemption.

b) rapport de la commission financière

M. Laurent Menoud indique que le préavis de la commission est favorable (cf. annexe).

c) discussion

La commune de Pont-en-Ogoz, M. Pierre MORARD, questionne l'article 24 relatif aux critères d'exonération qui pour lui ne prend pas correctement en compte le statut des personnes exerçant la fonction de policier. M. Florian Dubail indique que la décision de proposer uniquement une exonération des personnes exerçant sur sol fribourgeois a été faite afin de stopper d'éventuels abus. Après trois ans de pratique, force est de constater que bon nombre de personnes qui bénéficient de cette décision travaillent hors du territoire cantonal. C'est donc un manque à gagner pour les communes membres. Et il est également rappelé que dans les faits, l'exercice de cette profession n'empêche pas à lui seul de servir en tant que sapeur-pompier. En effet, le bataillon compte déjà dans ses compagnies des policiers et des gendarmes, par exemple. M. Pierre Morard en prend bonne note mais estime que la manière dont est formulé cet article n'est pas équitable. Il le déplore et ne le soutiendra pas. MM. François Genoud et Florian Dubail rappelle que l'équité totale n'existera jamais et que tout est cependant pensé pour qu'on n'y parvienne au mieux. La remarque de M. Pierre Morard a été entendue.

La parole n'est plus sollicitée par l'assemblée.

d) approbation

Par conséquent, il est passé au vote.

<u>Vote</u>		
OUI	:	187 voix
NON	:	4 voix
Abstention(s)	:	7 voix

Cet objet est adopté à la majorité.

8	Ambulance Sud / Bataillon Sud - Informations
----------	-----------------------------------------------------

Ambulances Sud

M. Francis Mirante présente le parc véhicule et son renouvellement. Il reconnaît que des pannes surviennent régulièrement, de même que des véhicules peuvent parfois être accidentés. Cela pose des problèmes lors des prises de services et des roulements entre les équipes. D'autre part, un réaménagement des horaires a eu lieu cette année, ceci afin de permettre des relèves plus efficaces, notamment.

La commune de Pont-en-Ogoz se questionne quant à la manière dont les véhicules sont choisis. N'y a-t-il qu'une seule marque, un choix reste-t-il possible ? M. Francis Mirante répond que le choix s'est toujours porté sur la marque Mercedes. Il précise que c'est celui qui convient à leurs besoins. Quant aux autres marques, elles nous sont déconseillées par d'autres utilisateurs. Désormais, tous nos véhicules ont une configuration identique, ce qui représente un grand confort d'utilisation pour le personnel. Le Service des ambulances travaille avec le garage Mercedes à Bulle avec lequel nous avons un accord qui consiste en la mise à disposition des mêmes mécaniciens lors de nos passages chez eux. Nous sommes satisfaits de cet arrangement.

La commune de La Verrerie, M. Marc FAHRNI, demande que des explications supplémentaires relatives aux ambulances et leur roulement soient produites lors de la prochaine demande de crédit d'investissement à ce sujet. Il est pris note de cette requête.

Bataillon Sud

M. Laurent Surchat présente les effectifs à ce jour. Une attention particulière est portée aux sapeurs-pompiers peu actifs. Ainsi, sans pousser à la démission, on peut faire un tri. Les effectifs minimums et maximums sont ceux imposés par l'ECAB. S'agissant du nombre d'interventions, on peut relever que grâce aux mesures prises, celles concernant des alarmes automatiques sont moins fréquentes. Pour le surplus, cela reste stable. D'autre part, les chauffeurs ont pu suivre des cours de conduite poids lourds, que le canton subventionne. Il est très important de poursuivre dans ce sens car la plupart de nos chauffeurs ne sont pas professionnels mais conduisent seulement en tant que miliciens.

Enfin, M. Laurent Surchat rappelle l'importance qu'il y a de collaborer entre les deux services de l'association.

9	Divers
----------	---------------

Commune de Torny, M. Pierre-Alain Toffel

Il se questionne quant à savoir ce que deviennent les ambulances qui sont mises hors service. M. Francis Mirante lui répond qu'elles sont revendues. Pour exemple, il cite la vente récente à une école qui la destinera à la formation des étudiants.

Agenda

Cérémonie de promotion des Secours Sud Fribourgeois

- vendredi 27 février 2026, à Charmey

M. François Genoud transmet les dates des prochaines assemblées :

- mercredi 1^{er} avril 2026 (comptes) - en Veveyse
- mercredi 27 mai 2026 (constitutive - nouvelle législature) - en Gruyère
- jeudi 8 octobre 2026 (budget 2027) - en (Glâne)

La parole n'étant plus sollicitée, M. François Genoud remercie les participants pour la bonne tenue des débats. La commission financière est également remerciée pour son travail fourni et détaillé.

Enfin, il invite tout un chacun à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h12.

Le Président

François Genoud
Préfet

Le secrétaire

Florian Dubail
Administrateur

Commission financière de l'ASSF
Législature 2021-2026

Rapport de la commission financière à l'assemblée des délégué·e·s de l'association des Secours Sud Fribourgeois du 8 octobre 2025

-

Budget 2026

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission financière de l'Association intercommunale des Secours Sud Fribourgeois s'est réunie le 25 septembre 2025 afin d'examiner le projet de budget 2026 soumis par le Comité de direction.

Le présent rapport expose les principaux éléments du budget, en analyse les impacts financiers et formule des recommandations à l'attention de l'Assemblée intercommunale.

La commission remercie M Dubail pour sa disponibilité et les nombreuses explications transmises.

1. Contexte général

L'Association intercommunale regroupe les 48 communes des districts de la Glâne, de la Veveyse et de la Gruyère. Elle a pour mission d'assurer deux prestations essentielles en matière de sécurité publique :

- le service d'ambulance,
- le service du feu (bataillon sud).

Le budget reflète cette double organisation. Il est ainsi présenté en deux volets distincts :

- les comptes 4220, relatifs au service d'ambulance,
- les comptes 1500 à 1505, concernant le bataillon sud.

2. Ambulances

Pour la planification 2026 du service d'ambulance, plusieurs éléments sont à relever :

- une légère diminution des charges salariales, ainsi qu'une actualisation des cotisations patronales, calculées sur la base des comptes 2024 ;
- la prolongation de l'utilisation du parc de véhicules avant leur remplacement, ce qui entraîne une augmentation des frais d'entretien et de maintenance.

2.1 Charges

Les charges totales s'élèvent à **CHF 6'149'700** (2025 : CHF 6'154'300, soit -1,4 %).

Compte	Montant (CHF)	Variation	Commentaire
4220.3010.01 Salaires du personnel	3'650'000	-2,7%	Adaptation selon comptes 2024

La Commission constate que les charges de personnel et de fonctionnement demeurent stables et qu'elles sont en adéquation avec les besoins réels du service d'ambulance. Cette évolution témoigne d'une planification budgétaire maîtrisée et adaptée aux exigences opérationnelles.

2.2 Produits

Les produits prévus pour 2026 s'élèvent à **CHF 6'149'700**.

Compte	Montant (CHF)	Variation	Commentaire
4220.4220.01 Interventions primaires	4'550'000	+3.3%	Légère augmentation
4220.4612 Subventions communes	1'293'700	-14.1%	Diminution de la part supportée par les communes

2.3 Résultat

Le budget 2026 présente un équilibre conforme aux prescriptions cantonales et statutaires. Le coût par habitant du service d'ambulance atteint son niveau le plus bas depuis le budget 2023. La Commission souligne toutefois que cette situation favorable est appelée à évoluer avec l'entrée en vigueur des charges liées à la mise en service de la nouvelle centrale des ambulances.

3. Bataillon

Pour la planification 2026 du bataillon, plusieurs facteurs sont à relever :

- un renforcement de la formation, tant pour l'ensemble des pompiers que pour les cadres, avec des modules spécifiques ;
- une augmentation des coûts liés aux infrastructures de formation (par ex. la maison du feu), ainsi que la systématisation des contrôles médicaux ;
- le remplacement des serveurs informatiques utilisés par le bataillon ;
- une adaptation de l'amortissement des vêtements en fonction de leur disponibilité effective ;
- enfin, le fonds spécial devrait être soldé d'ici la fin 2026.

3.1 Charges

Les charges totales s'élèvent à **CHF 6'814'000** (2025 : CHF 6'914'500, soit -1.9 %).

Compte	Montant (CHF)	Variation	Commentaire
1500.3010.02 Salaires du personnel	1'170'000	-4.3%	Adaptation selon comptes 2024
1503.3010.01 Soldes d'exercices et cours régionaux	1'205'000	+1.2%	Plus de formations
1501.3160.00 Loyer des bâtiments PA	1'007'000	+2.2%	Adaptation selon comptes 2024

La Commission observe que les charges de personnel et de fonctionnement du bataillon demeurent stables, tout en répondant de manière adéquate aux besoins opérationnels. Cette stabilité traduit une gestion rigoureuse et adaptée aux missions confiées.

3.2 Produits

Les produits prévus pour 2026 s'élèvent à **CHF 6'814'000** (équilibre budgétaire).

Compte	Montant (CHF)	Variation	Commentaire
1505.4612.00 Taxes d'exemption	4'342'000	+1.7%	Augmentation de la population
1505.4632.00 Subventions communes	1'513'600	-14.3%	Diminution de la part supportée par les communes

3.3 Résultat

Le budget 2026 est équilibré, conformément aux prescriptions cantonales et statutaires. Le coût par habitant du service du feu se situe à son niveau le plus bas depuis le budget 2023. La Commission souligne toutefois que cette situation favorable est amenée à évoluer, notamment avec les charges futures liées à l'acquisition ou à la construction de nouvelles casernes.

4. Investissements

Le programme d'investissements 2026 s'élève à **CHF 695'000** :

- Remplacement de deux ambulances : CHF 695'000

Financement :

- Autofinancement : CHF 695'000

5. Conclusions et recommandations

Après examen, la Commission financière constate que :

- Le budget 2026 est clair, équilibré et conforme aux règles de comptabilité publique ;
- Les charges sont maîtrisées, avec des ajustements ponctuels répondant à des besoins objectivement justifiés (effectifs, véhicules, entretien) ;
- Le programme d'investissements est limité à ce qui est strictement nécessaire pour maintenir la qualité des prestations et garantir la sécurité de la population ;
- L'endettement de l'Association doit être suivi attentivement, afin d'éviter une augmentation trop importante des contributions communales.

En conformité avec l'art. 72, lettre b) de la Loi sur les finances communales (LFCo), nous proposons à l'assemblée des délégué·e·s d'approuver le budget de fonctionnement 2025 tel qu'il a été présenté ce jour.

Châtel-St-Denis, le 26 septembre 2025

Au nom de la commission financière de l'ASSF



Laurent Menoud
Président



Eric Barras
Secrétaire

Rapport de la commission financière
à l'assemblée des délégué·e·s de l'association des
Secours Sud Fribourgeois
du 8 octobre 2025

-

Investissements 2026

Acquisition de deux nouvelles ambulances

La commission a été informée du besoin, pour le Service des ambulances, de procéder au renouvellement régulier d'une ambulance chaque année. En raison du respect de la chronologie des procédures et des délais de livraison, il s'avère toutefois nécessaire, à titre exceptionnel, de commander deux ambulances en 2026.

La commission émet un préavis favorable à cet investissement.

En conformité avec l'art. 72, lettre b) de la Loi sur les finances communales (LFCo), nous proposons à l'assemblée des délégué·e·s d'approuver l'investissement « Acquisition de deux nouvelles ambulances » tel qu'il a été présenté ce jour.

Châtel-St-Denis, le 26 septembre 2025

Au nom de la commission financière de l'ASSF



Laurent Menoud
Président



Eric Barras
Secrétaire

Rapport de la commission financière
à l'assemblée des délégué·e·s de l'association des
Secours Sud Fribourgeois
du 8 octobre 2025

-
Statuts

Révision des statuts de l'association

La Commission a été informée de la révision des statuts de l'Association. Elle n'a formulé aucune remarque particulière sur les modifications proposées, celles-ci n'ayant qu'un impact financier limité.

Châtel-St-Denis, le 26 septembre 2025

Au nom de la commission financière de l'ASSF


Laurent Menoud
Président


Eric Barras
Secrétaire

COMPTE DE RESULTAT

Population :

109 141

109 141

106 460

4220 AMBULANCES

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3	TOTAL DES CHARGES	5 979 808.48	6 154 300.00	-174 491.52	-2.84%	5 800 530.15
30	Charges de personnel	4 661 313.90	4 768 000.00	-106 686.10	-2.24%	4 536 836.42
300	Autorités et commissions	5 685.00	6 000.00	-315.00	-5.25%	7 763.25
3000.00	Traitements et jetons Comité de direction	5 685.00	6 000.00	-315.00	-5.25%	7 763.25
301	Salaires personnel administration et d'exploitation	3 627 547.15	3 670 000.00	-42 452.85	-1.16%	3 521 817.25
3010.01	Salaires	3 627 547.15	3 670 000.00	-42 452.85	-1.16%	3 523 244.72
3010.09	Indemnités sociales maladie/accident	0.00	0.00	0.00		-1 427.47
304	Allocations	66 354.00	72 000.00	-5 646.00	-7.84%	67 081.50
3040.00	Allocations employeur pour enfants	49 552.50	55 000.00	-5 447.50	-9.90%	50 280.00
3010.09	Indemnités de repas	16 801.50	17 000.00	-198.50	-1.17%	16 801.50
305	Cotisations patronales	901 703.61	943 000.00	-41 296.39	-4.38%	894 247.19
3050.00	Cotisations AVS/AI/APG/AC	250 458.09	280 000.00	-29 541.91	-10.55%	227 631.55
3052.00	Cotisations Caisse pension	431 497.27	435 000.00	-3 502.73	-0.81%	417 520.50
3053.00	Cotisations Assurance-accident	76 528.75	80 000.00	-3 471.25	-4.34%	68 952.75
3054.00	Cotisations Caisse Allocations familiales	95 142.30	100 000.00	-4 857.70	-4.86%	91 114.03
3055.00	Cotisations Assurance ind. journalière maladie	48 077.20	48 000.00	77.20	0.16%	89 028.36
309	Autres charges de personnel	60 024.14	77 000.00	-16 975.86	-22.05%	45 927.23
3090.00	Formaltion du personnel	54 877.49	60 000.00	-5 122.51	-8.54%	31 938.20
3091.00	Recrutement du personnel	0.00	3 000.00	-3 000.00	-100.00%	5 837.40
3099.01	Culture, loisirs, sport	2 655.30	4 000.00	-1 344.70	-33.62%	3 158.56
3099.02	Repas fin d'année, cadeaux, Comité direction	623.35	2 000.00	-1 376.65	-68.83%	432.30
3099.03	Médecine du personnel	980.00	6 000.00	-5 020.00	-83.67%	2 623.32
3099.04	Autres charges du personnel	888.00	2 000.00	-1 112.00	-55.60%	1 937.45
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	1 025 791.23	1 029 400.00	-3 608.77	-0.35%	970 636.27
310	Charges de matériel et de marchandises	232 228.96	226 000.00	6 228.96	2.76%	195 832.20
3100.00	Matériel de bureau	5 063.64	6 000.00	-936.36	-15.61%	7 593.89
3101.00	Achat de carburant	102 486.63	120 000.00	-17 513.37	-14.59%	88 619.09
3106.01	Médicaments	23 620.20	20 000.00	3 620.20	18.10%	17 705.00
3106.02	Matériel et instruments médicaux	101 058.49	80 000.00	21 058.49	26.32%	81 914.22
311	Immob. ne pouvant être portées à l'actif	230 628.30	259 900.00	-29 271.70	-11.26%	138 649.79
3110.01	Achat appareils, machines et install.médicaus	100 469.07	98 000.00	2 469.07	2.52%	32 619.04

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3110.02	Achat mobilier et installations	820.00	4 000.00	-3 180.00	-79.50%	2 025.01
3110.03	Achat machines bureau et communication	19 187.05	17 000.00	2 187.05	12.87%	2 827.90
3110.04	Achat outils, appareils et matériel exploitation	14 384.38	11 000.00	3 384.38	30.77%	6 272.45
3112.01	Vêtements professionnels	36 574.42	46 900.00	-10 325.58	-22.02%	28 203.57
3112.02	Blanchissage	29 826.35	40 000.00	-10 173.65	-25.43%	33 844.75
3113.00	Achat matériel informatique	3 257.61	5 000.00	-1 742.39	-34.85%	5 263.65
3118.00	Achat logiciels informatiques	26 109.42	38 000.00	-11 890.58	-31.29%	27 593.42
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	8 148.05	10 000.00	-1 851.95	-18.52%	9 002.15
3120.01	Electricité	7 574.35	9 000.00	-1 425.65	-15.84%	8 398.85
3120.02	Taxes et élimination ordures	573.70	1 000.00	-426.30	-42.63%	603.30
313	Prestations de services et honoraires	86 002.85	103 500.00	-17 497.15	-16.91%	87 260.25
3130.01	Frais de contentieux	26 082.89	30 000.00	-3 917.11	-13.06%	21 654.41
3130.02	Frais bancaires et postaux	3 427.41	4 000.00	-572.59	-14.31%	3 408.64
3130.03	Taxes téléphoniques	10 058.10	14 000.00	-3 941.90	-28.16%	10 262.05
3130.04	Ports, taxes et frais postaux	8 546.60	8 000.00	546.60	6.83%	7 776.00
3130.05	Cotisations/abonnements	1 519.30	3 500.00	-1 980.70	-56.59%	3 344.55
3132.01	Organe de révision	3 236.00	4 000.00	-764.00	-19.10%	2 357.60
3132.02	Prestations de tiers (mandats, expertises)	0.00	2 000.00	-2 000.00	-100.00%	7 760.85
3134.01	Primes d'assurances choses	11 519.65	12 000.00	-480.35	-4.00%	10 598.85
3134.02	Assurances des véhicules	17 232.70	21 500.00	-4 267.30	-19.85%	16 862.35
3137.00	Impôts véhicules	4 380.20	4 500.00	-119.80	-2.66%	3 234.95
315	Entretien des biens meubles et immobilisations	208 721.99	182 000.00	26 721.99	14.68%	255 556.38
3150.00	Entretien mobilier et installations	3 292.25	10 000.00	-6 707.75	-67.08%	7 555.60
3151.01	Entretien des véhicules	133 099.15	85 000.00	48 099.15	56.59%	164 310.40
3151.02	Entretien machines bureau et de communication	2 879.70	7 000.00	-4 120.30	-58.86%	2 727.25
3151.03	Entretien outils et appareils d'exploitation	1 345.30	6 000.00	-4 654.70	-77.58%	2 411.65
3153.00	Entretien matériel informatique	0.00	1 000.00	-1 000.00	-100.00%	0.00
3156.00	Entretien appareils, machines et inst.médicaux	28 350.97	28 000.00	350.97	1.25%	29 927.95
3158.00	Maintenance logiciels informatiques	39 754.62	45 000.00	-5 245.38	-11.66%	48 623.53
316	Loyers, leasings	84 756.00	85 000.00	-244.00	-0.29%	83 502.40
3160.00	Loyers bâtiments	84 756.00	85 000.00	-244.00	-0.29%	79 280.55
3161.00	Location ambulances	0.00	0.00	0.00		4 221.85
317	Dédommagements	6 029.30	5 000.00	1 029.30	20.59%	7 171.24
3170.00	Frais de déplacement et autres frais	6 029.30	5 000.00	1 029.30	20.59%	7 171.24
318	Réévaluation sur créances	137 740.40	120 000.00	17 740.40	14.78%	145 758.38
3181.00	Pertes sur débiteurs	137 740.40	120 000.00	17 740.40	14.78%	145 758.38
319	Diverses charges d'exploitation	31 535.38	38 000.00	-6 464.62	-17.01%	47 903.48
3199.01	Certification, Qualité, Careteam, Sécurité au travail	30 704.48	28 000.00	2 704.48	9.66%	4 324.00
3199.02	Autres charges d'exploitation	830.90	10 000.00	-9 169.10	-91.69%	43 579.48
33	Amortissements du patrimoine administratif	292 210.51	355 900.00	-63 689.49	-17.90%	283 565.81
330	Amortissements du PA	292 210.51	355 900.00	-63 689.49	-17.90%	283 565.81
3300.61	Amort.véhicules	265 431.16	320 000.00	-54 568.84	-17.05%	254 371.58
3300.62	Amort.mobilier et installations d'exploitation	2 636.45	2 700.00	-63.55	-2.35%	2 636.50
3300.63	Amort.appareils médicaux	13 293.13	20 200.00	-6 906.87	-34.19%	13 293.13
3300.64	Amort.équipement informatique (hardware)	0.00	0.00	0.00		0.00
3300.65	Amort.machines bureau et communication	10 366.88	10 000.00	366.88	3.67%	10 366.90
3320.00	Amort.logiciels informatiques (software)	482.89	3 000.00	-2 517.11	-83.90%	2 897.70

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
34	Charges financières	492.84	1 000.00	-507.16	-50.72%	9 491.65
340	Charges d'intérêts	0.00	0.00	0.00		9 150.00
3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers à court terme	0.00	0.00	0.00		9 150.00
349	Autres charges d'exploitation	492.84	1 000.00	-507.16	-50.72%	341.65
3499.00	Excomptes accordés	492.84	1 000.00	-507.16	-50.72%	341.65
38	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00		0.00
381	Charges extraordinaires de biens et services d'exploit.	0.00	0.00	0.00		0.00
3810.00	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00		0.00

4	TOTAL DES REVENUS	-6 592 207.74	-6 154 300.00	-437 907.74	7.12%	-6 396 162.84
42	Taxes et redevances	-5 183 669.95	-4 752 000.00	-431 669.95	9.08%	-4 812 998.22
422	Taxes pour hôpitaux et établ.médico-sociaux	-5 183 669.95	-4 752 000.00	-431 669.95	9.08%	-4 812 998.22
4220.01	Interventions primaires	-4 923 782.95	-4 440 000.00	-483 782.95	10.90%	-4 537 272.67
4220.02	Interventions secondaires	-255 718.00	-310 000.00	54 282.00	-17.51%	-270 665.50
4220.03	Autres rescottes ambulances	-4 169.00	-2 000.00	-2 169.00	108.45%	-5 060.05
44	Revenus financiers	-3 991.93	-6 000.00	2 008.07		-6 148.93
440	Revenus des intérêts	-3 991.93	-6 000.00	2 008.07		-6 148.93
4401.00	Intérêts des créances et comptes-courants	-3 991.93	-6 000.00	2 008.07	-33.47%	-6 148.93
46	Revenus de transferts	-1 394 300.31	-1 394 300.00	-0.31		-1 534 195.04
461	Dédommagements de collectivités publiques	-1 394 300.31	-1 394 300.00	-0.31		-1 534 195.04
4612.00	Subventions des communes	-1 394 300.31	-1 394 300.00	-0.31	0.00%	-1 534 195.04
48	Revenus extraordinaires	-10 245.55	-2 000.00	-8 245.55		-42 820.65
483	Revenus divers extraordinaires	-8 400.00	0.00	-8 400.00		-40 975.10
4830.00	Revenus extraordinaires	-8 400.00	0.00	-8 400.00		-40 975.10
489	Prélèvements sur capital propre	-1 845.55	-2 000.00	154.45		-1 845.55
4895.00	Prélèvement sur réserve liée au retraitement du PA	-1 845.55	-2 000.00	154.45	-7.72%	-1 845.55

RESULTAT AMBULANCES	-612 399.26	0.00	-612 399.26		-595 632.69
<i>Coûts par habitant</i>	<i>7.16</i>	<i>12.78</i>			<i>8.82</i>

1500 DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3	TOTAL DES CHARGES	2 035 469.86	2 050 000.00	-14 530.14	-0.71%	2 048 119.18
30	Charges de personnel	1 808 792.70	1 858 000.00	-49 207.30	-2.65%	1 819 661.66
300	Autorités et commissions	164 185.00	174 000.00	-9 815.00	-5.64%	169 743.30
3000.01	Traitements et jetons Comité de direction	5 685.00	6 000.00	-315.00	-5.25%	7 926.65
3000.02	Indemnités de fonction	158 500.00	168 000.00	-9 500.00	-5.65%	161 816.65

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
301	Salaires personnel administration et d'exploitation	1 171 002.55	1 200 000.00	-28 997.45	-2.42%	1 152 218.90
3010.01	Salaires	1 171 002.55	1 200 000.00	-28 997.45	-2.42%	1 152 218.90
3010.02	Imputation salaires du personnel administratif	0.00	0.00	0.00		0.00
304	Allocations	24 723.50	28 000.00	-3 276.50	-11.70%	29 793.20
3040.00	Allocations employeur pour enfants	23 572.50	26 000.00	-2 427.50	-9.34%	28 485.00
3042.00	Indemnités de repas	1 151.00	2 000.00	-849.00	-42.45%	1 308.20
3043	Indemnités de logement	0.00	0.00	0.00		0.00
305	Cotisations patronales	332 552.51	331 000.00	1 552.51	0.47%	360 981.56
3050.00	Cotisations AVS/AI/APG/AC	97 694.06	90 000.00	7 694.06	8.55%	103 487.00
3052.00	Cotisations Caisse pension	148 104.20	165 000.00	-16 895.80	-10.24%	159 082.30
3053.00	Cotisations Assurance-accident	24 326.65	20 000.00	4 326.65	21.63%	23 911.70
3054.00	Cotisations Caisse Allocations familiales	38 731.70	31 000.00	7 731.70	24.94%	35 785.77
3055.00	Cotisations Assurance ind.journalière maladie	15 712.80	16 000.00	-287.20	-1.80%	29 512.34
3059.00	Cotisations Assurance SP	7 983.10	9 000.00	-1 016.90	-11.30%	9 202.45
309	Autres charges de personnel	116 329.14	125 000.00	-8 670.86	-6.94%	106 924.70
3090.00	Formaltion du personnel	4 981.75	5 000.00	-18.25	-0.37%	498.10
3099.00	Autres charges du personnel	111 347.39	120 000.00	-8 652.61	-7.21%	106 426.60
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	169 586.71	192 000.00	-22 413.29	-11.67%	204 911.82
310	Charges de matériel et de marchandises	10 199.83	22 000.00	-11 800.17	-53.64%	7 964.70
3100.00	Matériel de bureau	484.48	3 000.00	-2 515.52	-83.85%	6 520.99
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	8 941.37	17 000.00	-8 058.63	-47.40%	881.26
3105.00	Denrées alimentaires	773.98	2 000.00	-1 226.02	-61.30%	562.45
311	Immob. ne pouvant être portées à l'actif	57 591.48	35 000.00	22 591.48	64.55%	28 633.27
3110.00	Meubles et appareils de bureau	5 604.87	15 000.00	-9 395.13	-62.63%	1 013.00
3112.00	Vêtements, linge, rideaux	1 224.10	5 000.00	-3 775.90	-75.52%	5 431.03
3113.00	Matériel informatique	50 762.51	15 000.00	35 762.51	238.42%	22 174.68
3118.00	Support, achat et location licences informatiques	0.00	0.00	0.00		14.56
313	Prestations de services et honoraires	76 315.21	93 000.00	-16 684.79	-17.94%	82 065.63
3130.00	Prestations de services de tiers	630.00	8 000.00	-7 370.00	-92.13%	51.39
3130.01	Frais de contentieux	298.00	0.00	298.00		409.45
3130.02	Frais bancaires et postaux	29.00	0.00	29.00		6 205.38
3130.03	Abonnements téléphoniques + Internet	23 354.45	22 000.00	1 354.45	6.16%	22 785.54
3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc	4 432.65	10 000.00	-5 567.35	-55.67%	4 943.40
3133.00	Charges d'acquisition et d'utilisation pour l'informatique	26 860.56	30 000.00	-3 139.44	-10.46%	23 946.37
3134.00	Primes d'assurances	20 710.55	23 000.00	-2 289.45	-9.95%	23 724.10
315	Entretien des biens meubles et immobilisations	1 003.83	20 000.00	-18 996.17	-94.98%	724.25
3151.00	Entretien des machines et du matériel	1 003.83	20 000.00	-18 996.17	-94.98%	724.25
317	Dédommagements	2 309.34	10 000.00	-7 690.66	-76.91%	3 771.54
3170.00	Frais de déplacement et autres frais	2 309.34	10 000.00	-7 690.66	-76.91%	3 771.54
318	Réévaluation sur créances	641.25	10 000.00	-9 358.75	-93.59%	3 294.65
3181	Pertes sur débiteurs	641.25	10 000.00	-9 358.75	-93.59%	3 294.65
319	Diverses charges d'exploitation	21 525.77	2 000.00	19 525.77	976.29%	78 457.78
3199.01	Frais nouvelle association	20 154.02	0.00	20 154.02		77 394.88
3199.02	Autres charges d'exploitation	1 371.75	2 000.00	-628.25	-31.41%	1 062.90
34	Charges financières	57 090.45	0.00	57 090.45		23 545.70
340	Charges d'intérêts	57 090.45	0.00	57 090.45		23 545.70
3400.00	Charges d'intérêts	57 090.45	0.00	57 090.45		23 545.70

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
38	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00		0.00
381	Charges extraordinaires de biens et services d'exploit.	0.00	0.00	0.00		0.00
3810.00	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00		0.00
4	TOTAL DES REVENUS	-20 217.37	-150 000.00	129 782.63	-86.52%	-77 517.48
42	Taxes et redevances	0.00	0.00	0.00		0.00
425	Recettes sur ventes	0.00	0.00	0.00		0.00
4250.00	Vente de marchandises	0.00	0.00	0.00		0.00
44	Revenus financiers	-63.35	0.00	-63.35		-122.60
440	Revenus des intérêts	-63.35	0.00	-63.35		-122.60
4400.00	Intérêts des créances et comptes-courants	-63.35	0.00	-63.35		-122.60
45	Prélèvements sur fonds de financements spéciaux	-20 154.02	0.00	-20 154.02		-77 394.88
451	Prélèvements sur fonds de financements spéciaux	-20 154.02	0.00	-20 154.02		-77 394.88
4510.00	Prélèvement sur fonds Nouvelle Association	-20 154.02	0.00	-20 154.02		-77 394.88
48	Revenus extraordinaires	0.00	-150 000.00	150 000.00		0.00
483	Revenus divers extraordinaires	0.00	0.00	0.00		0.00
4830.00	Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00		0.00
489	Prélèvement sur capital-propre	0.00	-150 000.00	150 000.00		0.00
4892.00	Prélèvement sur capital-propre	0.00	-150 000.00	150 000.00	-100.00%	0.00
	RESULTAT	2 015 252.49	1 900 000.00	115 252.49	6.07%	1 970 601.70

1501 IMMEUBLES

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3	TOTAL DES CHARGES	1 180 284.04	1 223 000.00	-42 715.96	-3.49%	1 111 438.21
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	1 052 040.89	1 106 000.00	-53 959.11	-4.88%	1 111 438.21
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	12 771.75	6 000.00	6 771.75	112.86%	5 600.55
3120.00	Alimentation des bâtiments et élimination PA	12 771.75	6 000.00	6 771.75	112.86%	5 600.55
313	Prestations de services et honoraires	1 399.00	0.00	1 399.00		0.00
3134.00	Primes d'assurances des bâtiments PA	1 399.00	0.00	1 399.00		0.00
314	Réfections et entretiens courants	64 960.14	100 000.00	-35 039.86	-35.04%	91 507.66
3144.00	Entretien des bâtiments PA	64 960.14	100 000.00	-35 039.86	-35.04%	91 507.66
316	Loyers, leasings, baux à ferme, utilisation	972 910.00	1 000 000.00	-27 090.00	-2.71%	1 014 330.00
3160.00	Loyers des bâtiments PA	972 910.00	985 000.00	-12 090.00	-1.23%	1 014 330.00
3160.01	DDP		15 000.00	-15 000.00		0.00
33	Amortissements	127 923.85	100 000.00	27 923.85	27.92%	0.00
330	Amortissements PA	127 923.85	100 000.00	27 923.85	27.92%	0.00
3300.41	Amortissements Caserne Rue	127 923.85	100 000.00	27 923.85	27.92%	0.00
3301.00	Amortissements non planifiés des bâtiments PA	0.00	0.00	0.00		0.00
34	Charges financières	319.30	17 000.00	-17 000.00	-100.00%	0.00
340	Charges d'intérêts	0.00	17 000.00	-17 000.00	-100.00%	0.00
3400.00	Charges d'intérêts	0.00	17 000.00	-17 000.00	-100.00%	0.00

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
343	Charges pour biens-fons PF	319.30	0.00	319.30		0.00
3439.00	Autres charges des biens-fonds PF	319.30	0.00	319.30		0.00
4	TOTAL DES REVENUS	-43 554.30	-2 400.00	-41 154.30	1714.76%	-2 900.00
44	Revenus financiers	-15 950.00	-17 400.00	1 450.00	-8.33%	-2 900.00
443	Revenus des immeubles PF	-15 950.00	-17 400.00	1 450.00	-8.33%	-2 900.00
4430.00	Loyer et fermages immeubles PF	-15 950.00	-17 400.00	1 450.00	-8.33%	-2 900.00
46	Revenus des transferts	-27 604.30	15 000.00	-42 604.30	-284.03%	0.00
463	Revenus des transferts	-27 604.30	15 000.00	-42 604.30	-284.03%	0.00
4634.00	Subsides ECAB	-27 604.30	15 000.00	-42 604.30	-284.03%	0.00
	RESULTAT	1 136 729.74	1 220 600.00	-83 870.26	-6.87%	1 108 538.21

1502 INTERVENTIONS

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3	TOTAL DES CHARGES	576 991.26	862 000.00	-285 008.74	-33.06%	567 681.00
30	Charges de personnel	512 586.14	770 000.00	-257 413.86	-33.43%	548 229.65
301	Salaires personnel administration et d'exploitation	512 586.14	770 000.00	-257 413.86	-33.43%	548 229.65
3010.01	Solde d'intervention (missions principales)	240 865.09	350 000.00	-109 134.91	-31.18%	201 492.25
3010.02	Solde d'intervention (missions subsidiaires)	120 652.40	230 000.00	-109 347.60	-47.54%	167 447.55
3010.03	Solde d'intervention (missions volontaires)	13 368.60	20 000.00	-6 631.40	-33.16%	13 179.00
3010.04	Frais de piquets	137 700.05	170 000.00	-32 299.95	-19.00%	166 110.85
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	34 936.42	52 000.00	-17 063.58	-32.81%	19 451.35
310	Charges de matériel et de marchandises	33 936.42	52 000.00	-18 063.58	-34.74%	19 451.35
3109.00	Frais d'interventions	30 372.42	50 000.00	-19 627.58	-39.26%	14 973.95
3109.02	Frais Prévention ambulances	3 564.00	2 000.00	1 564.00	78.20%	4 477.40
319	Diverses charges d'exploitation	1 000.00	0.00	1 000.00		0.00
3199.00	Autres charges d'exploitation	1 000.00	0.00	1 000.00		0.00
36	Charges de transferts	29 468.70	40 000.00	-10 531.30	-26.33%	0.00
362	Péréquation financière intercommunale	29 468.70	40 000.00	-10 531.30	-26.33%	0.00
3622.00	Charges liées à la mutualisation des frais d'intervention	29 468.70	40 000.00	-10 531.30	-26.33%	0.00

4	TOTAL DES REVENUS	-269 337.68	-420 000.00	150 662.32	-35.87%	-414 398.59
42	Taxes et redevances	-269 337.68	-420 000.00	150 662.32	-35.87%	-402 053.29
426	Remboursements	-269 337.68	-420 000.00	150 662.32	-35.87%	-402 053.29
4260.01	Revenus d'interventions (missions principales)	-15 665.40	-100 000.00	84 334.60	-84.33%	-111 338.40
4260.02	Revenus d'interventions (missions subsidiaires)	-243 764.08	-300 000.00	56 235.92	-18.75%	-275 113.69
4260.03	Revenus d'interventions (missions volontaires)	-9 908.20	-20 000.00	10 091.80	-50.46%	-13 179.00
4263.04	Revenus divers Bataillon	0.00	0.00	0.00		-2 422.20
46	Revenus de transferts	0.00	0.00	0.00		-12 345.30
462	Péréquation financière intercommunale	0.00	0.00	0.00		-12 345.30
4622	Revenus liés à la mutualisation des interventions	0.00	0.00	0.00		-12 345.30

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
	RESULTAT	307 653.58	442 000.00	-134 346.42	-30.40%	153 282.41

1503 FORMATION DES MILICIENS

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3	TOTAL DES CHARGES	1 587 070.45	1 610 000.00	-22 929.55	-1.42%	1 516 766.20
30	Charges du personnel	1 455 860.05	1 400 000.00	55 860.05	3.99%	1 422 104.30
301	Salaires personnel administratif et d'exploitation	1 455 860.05	1 400 000.00	55 860.05	3.99%	1 422 104.30
3010.01	Soldes d'exercices et cours régionaux	1 260 740.05	1 190 000.00	70 740.05	5.94%	1 243 064.30
3010.02	Soldes des cours cantonaux	195 120.00	200 000.00	-4 880.00	-2.44%	179 040.00
3010.03	Soldes des autres formations	0.00	8 000.00	-8 000.00	-100.00%	0.00
3010.04	Salaires+frais resp.formation+commandant+resp.matériel -subvent	0.00	2 000.00	-2 000.00	-100.00%	0.00
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	131 210.40	210 000.00	-78 789.60	-37.52%	94 661.90
313	Prestations de services et honoraires	117 858.65	200 000.00	-82 141.35	-41.07%	82 401.50
3138.00	Frais de formations	117 858.65	200 000.00	-82 141.35	-41.07%	82 401.50
317	Dédommagements	13 351.75	10 000.00	3 351.75	33.52%	12 260.40
3170.00	Frais de déplacement et autres frais	13 351.75	10 000.00	3 351.75	33.52%	12 260.40
	RESULTAT	1 587 070.45	1 610 000.00	-22 929.55	-1.42%	1 516 766.20

1504 VEHICULES, ENGINs, MATERIEL ET EQUIPEMENT

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3	TOTAL DES CHARGES	555 615.91	890 500.00	-334 884.09	-37.61%	577 477.35
30	Charges du personnel	53 520.00	50 000.00	3 520.00	7.04%	49 162.50
301	Salaires personnel administratif et d'exploitation	53 520.00	50 000.00	3 520.00	7.04%	49 162.50
3010.00	Salaires du personnel lié à l'entretien subventionné des véhicules	53 520.00	50 000.00	3 520.00	7.04%	49 162.50
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	502 095.91	680 500.00	-178 404.09	-26.22%	528 314.85
310	Charges de matériel et de marchandises	152 972.96	195 000.00	-42 027.04	-21.55%	158 234.86
3101.01	Carburants	57 096.75	70 000.00	-12 903.25	-18.43%	68 125.05
3101.02	Consommables	39 012.61	50 000.00	-10 987.39	-21.97%	36 897.39
3109.00	Acquisition, entretien et nettoyage équipements de protection	56 863.60	75 000.00	-18 136.40	-24.18%	53 212.42
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	89 310.05	127 000.00	-37 689.95	-29.68%	107 434.01
3111.01	Renouvellement subventionné du matériel SP	0.00	12 000.00	-12 000.00	-100.00%	0.00
3111.02	Acquisition et renouvellement non subventionnés matériel SP	79 672.33	90 000.00	-10 327.67	-11.48%	84 113.43
3111.03	Acquisition matériel d'exploitation	9 637.72	25 000.00	-15 362.28	-61.45%	23 320.58
313	Prestations de services et honoraires	34 338.88	67 500.00	-33 161.12	-49.13%	37 275.26
3130.00	Frais d'alarme	30 306.03	55 000.00	-24 693.97	-44.90%	35 446.66

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3134.00	Primes d'assurances	4 032.85	2 500.00	1 532.85	61.31%	1 611.75
3137.00	Impôts et taxes	0.00	10 000.00	-10 000.00	-100.00%	216.85
315	Entretien des biens meubles et immobilisations	225 474.02	291 000.00	-65 525.98	-22.52%	225 370.72
3151.01	Entretien subventionné des véhicules et des engins	99 216.41	111 000.00	-11 783.59	-10.62%	91 697.78
3151.02	Entretien des véhicules et des engins (non subventionné)	11 088.11	10 000.00	1 088.11	10.88%	-1 680.95
3151.03	Entretien du matériel	115 025.73	170 000.00	-54 974.27	-32.34%	135 353.89
3151.04	Entretien des véhicules à changer par l'ECAB	143.77		143.77		
33	Amortissements	0.00	160 000.00	-160 000.00	-100.00%	0.00
330	Amortissements PA	0.00	160 000.00	-160 000.00	-100.00%	0.00
3300.00	Amortissements planifiés des bâtiments PA	0.00	0.00	0.00		0.00
3300.63	Amortissements habillement	0.00	160 000.00	-160 000.00	-100.00%	0.00
3301.00	Amortissements non planifiés des bâtiments PA	0.00	0.00	0.00		0.00
	RESULTAT	555 615.91	890 500.00	-334 884.09	-37.61%	577 477.35

1505 CONTRIBUTIONS ET FONDS SPECIAL

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
3	TOTAL DES CHARGES	243 952.50	264 000.00	-20 047.50	-7.59%	230 785.40
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	79 390.50	70 000.00	9 390.50	13.42%	67 906.40
313	Prestations de services et honoraires	79 390.50	70 000.00	9 390.50	13.42%	67 906.40
3130.00	Charges liées à la mutualisation des frais de fonctionnement	79 390.50	70 000.00	9 390.50	13.42%	67 906.40
34	Charges financières	0.00	83 000.00	-83 000.00	-100.00%	0.00
340	Charges d'intérêts	0.00	83 000.00	-83 000.00	-100.00%	0.00
3400.00	Charges d'intérêts	0.00	83 000.00	-83 000.00	-100.00%	0.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	164 562.00	111 000.00	53 562.00	48.25%	162 879.00
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux	164 562.00	111 000.00	53 562.00	48.25%	162 879.00
3500.00	Attributions au fonds spécial enveloppes ECAB (entretien)	164 562.00	111 000.00	53 562.00	48.25%	162 879.00

4	TOTAL DES REVENUS	-6 452 197.57	-6 327 100.00	-125 097.57	1.98%	-6 662 312.91
42	Taxes et redevances	-71 962.00	-71 000.00	-962.00	1.35%	-72 912.00
426	Remboursements	-71 962.00	-71 000.00	-962.00	1.35%	-72 912.00
4260.00	Revenus liés à la mutualisation des frais de fonctionnement	-71 962.00	-71 000.00	-962.00	1.35%	-72 912.00
45	Prélèvements sur les fonds de financements spéciaux	-93 248.27	-111 000.00	17 751.73	-15.99%	-91 697.78
450	Prélèvement sur les fonds de financements spéciaux de capitaux	-93 248.27	-111 000.00	17 751.73	-15.99%	-91 697.78
4500.00	Prélèvement sur le fonds spécial enveloppes ECAB (entretien)	-93 248.27	-111 000.00	17 751.73	-15.99%	-91 697.78
46	Revenus de transferts	-6 286 987.30	-6 145 100.00	-141 887.30	2.31%	-6 497 703.13
461	Dédommagements de collectivités publiques	-4 318 651.40	-4 267 500.00	-51 151.40	1.20%	-4 382 179.15
4612.00	Taxes d'exemption	-4 318 651.40	-4 267 500.00	-51 151.40	1.20%	-4 382 179.15
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	-1 968 335.90	-1 877 600.00	-90 735.90	4.83%	-2 115 523.98
4632.00	Contributions des communes membres	-1 702 599.60	-1 702 600.00	0.40	0.00%	-1 688 774.98
4634.01	Enveloppes ECAB (entretien véhicules et matériel)	-164 562.00	-111 000.00	-53 562.00	48.25%	-162 879.00
4634.02	Autres subventions ECAB (nouvelle structure + resp. formation)	-13 950.00	-11 000.00	-2 950.00	26.82%	-189 200.00

No	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2024
4634.03	Contributions aux frais de fonctionnement (Ofrou, etc.)	-87 224.30	-53 000.00	-34 224.30	64.57%	-74 670.00
4634.04	Autres subventions	0.00	0.00	0.00		0.00
	RESULTAT	-6 208 245.07	-6 063 100.00	-145 145.07	2.39%	-6 431 527.51

RESULTAT BATAILLON	-605 922.90	0.00	-605 922.90		-1 104 861.64
<i>Coûts par habitant (contributions communales)</i>	14.63	15.60			12.98

RESULTAT ASSF

-1 218 322.16

-1 700 494.33

Secours Sud Fribourgeois - Suivi des investissements

OBJET	DEBUT DES TRAVAUX	SITUATION DES TRAVAUX	MONTANT CREDIT VOTE	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	TOTAL DEPENSES	ECART	PLANIFIE	PLANIFIE	SUBV. RECUES OU RECETTES
				2020	2021	2022	2023	2024	2025			2026	2027	
Ambulance - Barry 11		Terminé	261 000.00	268 481.85						268 481.85	7 481.85			
Ambulance - Barry 13		Terminé	220 000.00		236 795.10					236 795.10	16 795.10			
Ambulance - Barry 10		Terminé	223 900.00		198 688.25					198 688.25	-25 211.75			
Débrillateurs Corpuls		Terminé	104 000.00		106 345.00					106 345.00	2 345.00			
Licence perpétuelle pr Corpuls		Terminé	12 200.00		11 590.75					11 590.75	-609.25			
Ambulance - Barry 12		Terminé	268 500.00		145 666.70	120 232.50				265 899.20	-2 600.80			
Ambulance (occasion) - Barry 14		Terminé	50 000.00			47 399.20				47 399.20	-2 600.80			
Ambulance - Barry 11 - Livraison 2022 --> 2023		Terminé	230 000.00		72 833.35	72 833.35	76 833.30			222 500.00	-7 500.00			
Crédit étude pour nouvelle centrale		Terminé	50 000.00				27 661.20	1 070.20		28 731.40	-21 268.60			
Rachat caserne Rue		Terminé	4 100 000.00					4 112 715.00		4 112 715.00	215 414.45			
Rachat caserne Rue - subside		Terminé	-600 000.00					-828 129.45		-828 129.45				
Radios Polycom		Terminé	50 000.00					51 834.40		51 834.40	1 834.40			
Ambulance - Barry 10 - Livraison 2023 --> 2025		Terminé	300 000.00			75 333.35	75 333.35	61 690.33	90 669.45	303 026.48	3 026.48			
Ambulance - Barry 13 - Livraison 2024 --> 2025		Terminé	300 000.00				76 666.65	76 666.65	105 193.60	258 526.90	-41 473.10			
Véhicule de service		en cours	40 000.00							0.00	-40 000.00	40 000.00		
Uniformes pompiers		en cours	1 600 000.00					27 642.78	825 368.92	853 011.70	-746 988.30	746 988.30		
Crédit étude pour caserne Romont		en cours	50 000.00							0.00	-50 000.00	50 000.00		
Crédit étude pour caserne Bulle		en cours	50 000.00							0.00	-50 000.00	50 000.00		
Ambulance - Barry 12 - Livraison 2026		en cours	330 000.00					85 315.70	85 315.70	170 631.40	-159 368.60	159 368.60		
Centrale ambulances		décision	9 900 000.00							0.00	-9 900 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00	
Ambulance - Livraison 2026		décision	300 000.00						87 297.55	87 297.55	-212 702.45	212 702.45		
			17 839 600.00	268 481.85	771 919.15	315 798.40	256 494.50	3 588 805.61	1 193 845.22	6 395 344.73	-11 013 426.37	5 759 059.35	4 500 000.00	0.00



Bilan

		31.12.2025	31.12.2024
1	ACTIF	8'031'155.51	8'845'567.57
10	Patrimoine financier	2'898'306.42	4'679'506.09
100	Disponibilités et placements à court terme	1'349'839.77	2'427'444.04
10020.01	Bque Raiffeisen CH80 8080 8001 4600 2045 1	1'185'260.93	2'169'656.53
10020.02	Bque Raiffeisen CH80 8080 8005 0945 5697 6	19'019.14	16'963.51
10020.03	BCF CH25 0076 8300 1753 7600 1	145'559.70	240'824.00
101	Créances	1'203'571.35	1'284'972.50
10100.00	Débiteurs Ambulances	1'103'016.75	1'022'146.47
10100.00	Débiteurs Bataillon	3'117.20	19'912.00
10100.99	Ducroire	-203'035.60	-208'134.90
10101.01	Impôt anticipé	254.70	42.90
10130.00	Avances aux fournisseurs	300'218.30	451'006.03
104	Actifs de régularisation	69'895.30	692'089.55
10410.00	RG charge de biens, services et autres ch.expl.	69'895.30	692'089.55
108	Immobilisations corporelles PF	275'000.00	275'000.00
10840.01	Caserne pompiers Rue - PF	275'000.00	275'000.00
14	Patrimoine administratif	5'132'849.09	4'166'061.48
140	Immobilisations corporelles PA	5'132'849.09	4'165'578.59
14040.02	Caserne de Rue	3'837'715.00	3'837'715.00
14040.05	Crédit étude nouvelle centrale Ambulances	28'732.00	28'732.00
14040.99	Cumul amort. Bâtiments PA	-127'923.85	0.00
14060.01	Véhicules	1'532'835.13	971'281.75
14060.02	Mobilier et installations	26'364.90	26'364.90
14060.03	Appareils médicaux	106'345.00	106'345.00
14060.04	Matériel informatique (hardware)	14'627.25	14'627.25
14060.05	Machines de bureau et de communications	51'834.40	51'834.40
14060.06	Uniformes Pompiers	853'011.37	27'642.78
14060.99	Cumul amort. Biens meubles PA	-1'190'692.11	-898'964.49
142	Immobilisations incorporelles PA	0.00	482.89
14200.01	Logiciels	11'590.75	11'590.75
14200.99	Cumul amort. logiciels	-11'590.75	-11'107.86
2	PASSIF	-8'031'155.51	-8'845'567.57
20	Capitaux de tiers	-5'133'041.67	-6'241'539.03
200	Engagements de tiers	-749'203.07	-715'321.06
20000.00	Créanciers	-327'038.87	-313'518.76
20001.00	Salaires à payer	-422'164.20	-401'802.30
201	Engagements financiers à court terme	0.00	-1'000'000.00
20110.01	Prêt Commune Romanel-sur-Lausanne	0.00	-1'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-97'516.50	-183'605.30
20400.01	RG charges de personnel	-79'204.70	-138'850.60
20410.00	RG charges de biens, services et autres ch.expl.	-18'311.80	-44'754.70
206	Engagements financiers à long terme	-4'050'525.15	-4'178'129.45
20600.01	BCF 30.01.753.760-01	-3'250'000.00	-3'350'000.00
20640.04	Prêt CPPEF	0.00	0.00
20681.01	Subside ECAB - acquisition caserne Rue	-828'129.45	-828'129.45
20681.99	Amortiss.cumulés subs. ECAB	27'604.30	0.00
209	Engagements envers les financements spéciaux	-235'796.95	-164'483.22
20910.01	Fonds Entretien véhicules ECAB	-235'796.95	-164'483.22
29	Capitaux propres	-2'898'113.84	-2'604'028.54
295	Réserves liées au retraitement	-1'845.55	-3'691.10
29500.01	Réserve liée au retraitement PA	-1'845.55	-3'691.10
298	Autres capitaux propres	-33'609.05	-53'763.07
29800.01	Réserve Frais nouvelle association	-33'609.05	-53'763.07
299	Excédent/découvert du bilan	-2'862'659.24	-2'546'574.37
29990.01	Résultats cumulés années précédentes	-1'644'337.08	-846'080.04
29900.00	Excédent de l'exercice Ambulances (fin. Communes)	-612'399.26	-595'632.69
29900.00	Excédent de l'exercice Bataillon (fin. Communes)	-176'582.70	-306'604.60
29900.00	Excédent de l'exercice Bataillon (fin. autres)	-429'340.20	-798'257.04

In Extenso

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025 à l'Assemblée des délégués de **Secours Sud Fribourgeois**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de communes « **Secours Sud Fribourgeois** », comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté à cette date.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « *Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels* » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilité du Comité de direction relatives aux comptes annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Responsabilité de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Comité de direction et à la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

In Extenso Audit Suisse SA, succursale de Granges-Paccot



Pierre-Alain Clément
Expert-réviseur agréé ASR
N° 105'845
(Réviseur responsable)



Stéphane Guillet
Réviseur agréé ASR
N° 109'839

Granges-Paccot, le 11 mars 2026

Annexes :

- Comptes annuels (*bilan, comptes de résultat et d'investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe*)



**SECOURS SUD
FRIBOURGEOIS**
GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

Remboursement excédents 2025 aux communes

Engagement des communes au 31.12.2025

COMMUNES	HAB		AMB	BAT		
	109'141		612'392.26	176'582.70		<i>Banque, dette à long terme</i> CHF 3'350'000.00
			5.61	1.62		<i>Disponibilités - banques</i> CHF 1'349'839.77
						<i>Engagement des communes</i> CHF 2'000'160.23
Attalens	3'678	3.37%	20'637.33	5'950.80		CHF 67'404.45
Bas-Intyamou	1'701	1.56%	9'544.34	2'752.10		CHF 31'173.18
Billens-Hennens	908	0.83%	5'094.81	1'469.10		CHF 16'640.36
Bossonnens	1'609	1.47%	9'028.13	2'603.30		CHF 29'487.16
Botterens	741	0.68%	4'157.77	1'198.90		CHF 13'579.85
Broc	2'810	2.57%	15'766.96	4'546.40		CHF 51'497.15
Bulle	26'749	24.51%	150'089.16	43'278.10		CHF 490'212.53
Châtel-Saint-Denis	8'512	7.80%	47'761.00	13'771.80		CHF 155'994.21
Châtel-sur-Montsalvens	359	0.33%	2'014.36	580.80		CHF 6'579.17
Châtonnaye	865	0.79%	4'853.53	1'399.50		CHF 15'852.32
Corbières	1'042	0.95%	5'846.68	1'685.90		CHF 19'096.10
Crésuz	474	0.43%	2'659.62	766.90		CHF 8'686.71
Echarlens	841	0.77%	4'718.87	1'360.70		CHF 15'412.49
Grandvillard	858	0.79%	4'814.25	1'388.20		CHF 15'724.04
Granges (Veveyse)	970	0.89%	5'442.69	1'569.40		CHF 17'776.60
Grangettes	212	0.19%	1'189.54	343.00		CHF 3'885.19
Gruyères	2'301	2.11%	12'910.96	3'722.90		CHF 42'169.02
Hauteville	730	0.67%	4'096.04	1'181.10		CHF 13'378.26
Haut-Intyamou	1'691	1.55%	9'488.23	2'735.90		CHF 30'989.92
Jaun	647	0.59%	3'630.33	1'046.80		CHF 11'857.17
La Roche	1'859	1.70%	10'430.88	3'007.70		CHF 34'068.75
La Verrerie	1'346	1.23%	7'552.43	2'177.70		CHF 24'667.32
Le Châtelard	352	0.32%	1'975.08	569.50		CHF 6'450.89
Le Flon	1'203	1.10%	6'750.06	1'946.40		CHF 22'046.64
Le Pâquier (FR)	1'390	1.27%	7'799.32	2'248.90		CHF 25'473.68
Marsens	2'115	1.94%	11'867.31	3'421.90		CHF 38'760.31
Massonnens	606	0.56%	3'400.28	980.50		CHF 11'105.79
Mézières (FR)	1'147	1.05%	6'435.84	1'855.80		CHF 21'020.37
Morlon	713	0.65%	4'000.66	1'153.60		CHF 13'066.71
Pont-en-Ogoz	2'013	1.84%	11'294.98	3'256.90		CHF 36'891.02
Pont-la-Ville	613	0.56%	3'439.55	991.80		CHF 11'234.08
Remaufens	1'285	1.18%	7'210.16	2'079.00		CHF 23'549.41
Riaz	2'890	2.65%	16'215.85	4'675.80		CHF 52'963.26
Romont (FR)	5'891	5.40%	33'054.51	9'531.20		CHF 107'960.75
Rue 2025	2'632	2.41%	14'768.20	4'258.40		CHF 48'235.05
Saint-Martin (FR)	1'011	0.93%	5'672.74	1'635.70		CHF 18'527.98
Sâles	1'452	1.33%	8'147.20	2'349.20		CHF 26'609.91
Semsaes	1'575	1.44%	8'837.36	2'548.20		CHF 28'864.06
Siviriez	2'566	2.35%	14'397.88	4'151.60		CHF 47'025.51
Sorens	1'096	1.00%	6'149.68	1'773.30		CHF 20'085.72
Torny	1'082	0.99%	6'071.12	1'750.60		CHF 19'829.15
Ursy 2025	4'025	3.69%	22'584.35	6'512.20		CHF 73'763.71
Val-de-Charmey	2'672	2.45%	14'992.64	4'323.10		CHF 48'968.11
Vaulruz	1'128	1.03%	6'329.23	1'825.00		CHF 20'672.16
Villaz	2'347	2.15%	13'169.06	3'797.30		CHF 43'012.03
Villorsonnens	1'526	1.40%	8'562.42	2'469.00		CHF 27'966.07
Vuadens	2'556	2.34%	14'341.77	4'135.40		CHF 46'842.25
Vuisternens-devant-Romont	2'352	2.16%	13'197.12	3'805.40		CHF 43'103.66



SECOURS SUD FRIBOURGEOIS

GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

BUDGET 2026 Investissement 2026-02

Objet : **Renouvellement du logiciel Logobject (FIP)**

Message : Toutes les missions de sauvetage et de transport du canton sont protocolées dans une FIP (fiche d'intervention préhospitalière). Actuellement les services d'ambulances fribourgeois utilisent le logiciel AmbulancePad V1.10 du fournisseur ZOLL. A noter que le logiciel est connecté avec notre moniteur-défibrillateur pour la télémétrie. Durant l'été 2024, ZOLL a informé les services d'ambulances que le logiciel AmbulancePad a été vendu à la société LOGOBJECT. Lors de la première prise de contact en avril 2025, LOGOBJECT nous a informé ne plus vouloir effectuer de maintenance sur le logiciel actuel d'ici la fin 2026 et nous a proposé une mise à niveau du logiciel (V2.4) pour le printemps 2026. Cette mise à niveau permettra un paramétrage plus autonome, un monitoring statistique plus fin et intuitif, essentiel pour se projeter vers l'avenir et au maintien de notre certification de sauvetage. Entre autres, les interfaces de facturation (y.c. paramétrage du contre-projet H24) et la centrale 144 seront facilités. Cet investissement comprend également l'acquisition de nouvelles tablettes PC pour les véhicules qui sont obsolètes.

Crédit demandé : 50'000.00 CHF

Compte :

Marché public : Gré à gré

Financement : Liquidités de l'association

Amortissement : 10%

Intérêts -

Charges annuelles 5'000.00 CHF

Durée : 2027-2037

Compte de charges :

Le comité de direction sollicite l'octroi d'un crédit de CHF 50'000.-- TTC pour l'acquisition du logiciel Logobject et le renouvellement des tablettes PC des ambulances.

Au nom du comité de direction des Secours Sud Fribourgeois :

François Genoud

Président et préfet de la Veveyse

Florian Dubail

Administrateur